

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS429

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 25

A l'alinéa 5, substituer aux mots :

« , cinquième et sixième »

les mots :

« à huitième »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel